

# Comité des financeurs de l'étude de préfiguration

## « Hauts de Provence Rhodanienne »

18 mars 2024 - Bollène

### - Compte rendu -

Liste des participants :

DEVIMEUX Thierry	Préfet Drôme
SUQUET Thierry	Préfet Vaucluse
ROUDIL Bernard	Sous-Préfet Carpentras
ZILIO Anthony	Maire de Bollène, Pdt CCRLP
GAUDIN Valérie	Secrétaire générale Sous-préfecture de Nyons
PICARD Patricia	Région Auvergne Rhône Alpes
ROZAZ Eric	Région Sud
TOURNOUX Marlise	Région Sud
MOUNIER Christian	Conseil Départemental de Vaucluse
CHAMBOST Julie	CD84
PONCET Thierry	DRAAF AURA
HORS Jérôme	DRAAF PACA
GORIEUX François	DDT84
OURNAC Marc	DDT 84
HEURTAUX Anne	DDT26
CROZE Olivier	DDT84
CORBIN Guénaelle	CNR
FERRY David	CNR
ROYANNEZ Jean-Pierre	Chambre d'agriculture de la Drôme
ROUSSIN Sandrine	Chambre d'agriculture Drôme
CHAREYRON Bertrand	Chambre d'agriculture de la Drôme

FILLERON Emmanuelle	Chambre d'agriculture de Vaucluse
VALLON Bernard	SID
M GARIN Maryannick	Maire Clansayes – SID
LASOUSSE Sophie	SID
LAVAL Benoit	SID
André BERNARD	ASA du canal de Carpentras
PIGNARD Sandrine	Canal de Carpentras
LECOLLINET Julien	SCP
MEYER Fanèlie	SCP
SAUGUES Bertrand	SID/Canal Carpentras
Excusés	
MARTIN Bénédicte	Région Sud
MIEVRE Annick	Agence de l'eau RMC
CATTALORDA Laurence	Agence de l'eau RMC
BRES Michel	Chambre d'agriculture de Vaucluse – OUCG84

## Introduction

### **André BERNARD :**

Remercie M. ZILIO pur l'accueil par la communauté de communes et remercie les participants.

### **Anthony ZILIO :**

Accueille les participants, représentants de l'Etat, élus...

Affirme l'importance du projet pour le territoire

### **Bertrand SAUGUES :**

Excuse les absences de Bénédicte MARTIN (région SUD) et de l'agence de l'eau. Une rencontre a été organisée par anticipation le 23 février pour leur faire la même présentation qu'aujourd'hui. Marie Pierre MOUTON (CD26) est également excusée

Il rappelle les objectifs de la rencontre : le rapport de phase 1 de l'étude de préfiguration a été présenté au COPIL du 1<sup>er</sup> décembre 2023. Il a été demandé de travailler sur des scénarios davantage optimisés. Ce travail est présenté ce jour aux financeurs de l'étude de préfiguration il leur sera demandé de valider les scénarios qui seront retenus pour conduire l'analyse économique (phase 3 de l'étude).

### **Bertrand SAUGUES et Julien LECOLLINET:**

Présentent le travail complémentaire réalisé par la SCP suite au COPIL (support de présentation joint, se référer également au rapport de phase 1 ainsi qu'à la note complémentaire)

Rappel :

La SCP a conduit un travail de diagnostic du territoire visant notamment à évaluer les besoins en tenant compte de l'évolution du climat et des assolements.

Pour maintenir une agriculture d'une intensité économique comparable à celle d'aujourd'hui il faudrait sécuriser l'accès à l'eau pour 42.000 ha du territoire pour un coût de l'ordre de 750M€. Plusieurs variantes ont été proposées avec des surfaces et des coûts moindres.

Le COPIL a demandé d'optimiser ces variantes avec comme objectifs :

- Circonscrire le projet dans une enveloppe spatiale et temporelle plus modérée
- Prioriser la desserte des secteurs ou les ressources locales sont le plus sollicitées
- Concevoir un projet qui ménage des capacités d'extension.

Nous avons recherché des scénarios optimisés entrants dans une enveloppe de 300 à 450M€ correspondants à une durée de déploiement de 15 à 20 ans.

Nous avons individualisé le coût des projets locaux déjà financés.

L'inventaire des prélèvements (ZPR/ZRE) fait apparaître que 95% des volumes sont prélevé sur 10 casiers d'étude (sur 44 au total)

Les choix suivants ont été faits :

- Exclure les casiers les plus éloignés et le plus hauts en altitude (en bleu sur les cartes)
- Sur les zones couvertes par les ouvrages réduire la densité de desserte à 66% (contre 80% dans les scénarios précédents). Ce taux de souscription est celui constaté sur certaines ASA en cours de modernisation.
- Proposer la mobilisation de la ressource Durance pour desservir le Nord Ventoux en réallouant les volumes économisables par la modernisation de Sarriens. Des études de faisabilité (Sarriens et desserte Dentelles) ont été réalisées en 2022 les solutions techniques et les coûts sont connus.

Il est précisé que les besoins en eau moyens pris en compte sont de 1200 m<sup>3</sup>/ha. Cela correspond à des cultures sobres et des techniques d'irrigation performantes. Cependant c'est une moyenne, il est donc possible d'inclure une diversification avec des cultures plus consommatrices si elles s'intègrent dans un calendrier qui étale la demande (cultures précoces) ou qui s'intègrent dans une rotation avec des productions très sobres

Deux scénarios sont présentés : un scénario A à 445M€ et un scénario B à 358M€, la différence est que le Scénario A déploie une branche vers ne nord en direction de l'enclave. (Coût des ouvrages venant du Rhône)

Les deux scénarios desservent la zone en vert à 66% mais les ouvrages structurants sont dimensionnés et chiffrés pour permettre une desserte à 80% des secteurs verts ET des secteurs hachurés.

Les secteurs orangés pleins sont desservis par la Durance (Canal de Carpentras).

En ajoutant les coûts de la desserte Durance et en déduisant les investissements des projets locaux qui seront réalisés la synthèse est la suivante :

			Deux Sources Optimisé B	Deux Sources Optimisé A	Scénario Maximaliste Equilibré	HPR Phase 1
<b>HPR Ressources Rhône</b>	Total Surface Equipée	[Ha]	14 987	20 385	42 204	1 023
	Volume Annuel Distribué (Année Sèche)	[Mm <sup>3</sup> ]	23,71	31,19	57,49	n.d.
	Volume Substitué en ZRE/ZPR	[Mm <sup>3</sup> ]	27,68	28,80	29,51	12,40
	Part D'Investissement Adduction	[M€]	214,22	254,52	312,60	
	Part D'Investissement Desserte	[M€]	143,87	190,88	440,98	
	Total Coût Investissement HPR	[M€]	358,09	445,40	753,58	17,12
<b>Ressource Durance</b>	Investissement Additionnel (Transfert OV+ Modernisation Sarriens)	[M€]	39,00	39,00		
	Surfaces Desservies par ressource Durance**	[Ha]	2 255	2 255	2 255	
	Déduction Investissements HPR Phase 1 (Projets Locaux)	[M€]	- 17,37	- 17,37	- 17,37	
<b>Rhône + Durance</b>	Grand Total Projet HPR + Transferts Durance	[M€]	379,73	467,04	736,21	17,12
	Total Surfaces Desservies	[Ha]	17 242	22 640	44 459	1 023
	* soit 1809 Ha de réseaux de desserte réalisés sur HPR Phase 1 + ASA Grangeneuve					
	** Sarriens (1345 Ha) - OV + Mollans (910)					

Par rapport au projet maximaliste présenté en décembre il faut noter que le coût de l'adduction reste élevé du fait du surdimensionnement tandis que le coût de la desserte baisse fortement (périmètre et densité réduits). Par conséquent :

- Le ratio adduction/distribution, 42%/58% dans le scénario maximaliste s'inverse 58%/42% dans les scénarios optimisés
- Pour les même raisons le coût à l'hectare augmente de 30% environ

Il est proposé de retenir, pour l'analyse économique et la suite de l'étude de préfiguration, les 4 scénarios du tableau :

- Un scénario dit « de référence » correspondant à l'état actuel y compris projets de modernisation d'ASA en Cours
- Un scénario maximaliste tel que présenté au COPIL de décembre 2023.
- Les scénarios A et B présentés ce jours.

**Fanélie MEYER :**

Présente les principes de l'analyse économique (phase 3 de l'étude)

Analyse coût/efficacité : coût de chaque scénario rapporté au m3 substitué

Analyse coût/bénéfice :

Pour chacun des scénarios une projection des impacts sera faite sur l'ensemble du territoire, pour l'agriculture elle-même mais également pour les filières amont et aval. Les chambres d'agriculture seront associées pour participer aux projections d'évolution. Au-delà, de l'agriculture l'analyse économique cherchera aussi à évaluer les impacts dans d'autres domaines : attractivité du territoire, prévention des incendies...

Commentaire et réactions :

**Thierry DEVIMEUX :** Quel projet agricole pour ce territoire ? est-ce que des réflexions sont en cours ?

**Jean Pierre ROYANNEZ :** pour le secteur Viticole le syndicat des Côtes du Rhône mène un travail de prospective qui prend en compte le changement climatique.

**Sandrine ROUSSIN :** C'est une prise de conscience difficile pour les viticulteurs, aujourd'hui ils ont du mal à se projeter.

**Bertrand SAUGUES :** A ce stade nous ne sommes pas encore en mesure d'annoncer le coût à l'hectare ou au m3 du reste à charge pour les agriculteurs. Ce paramètre est essentiel pour les exploitants.

**Patricia PICARD :** la question n'est pas que financière, quelles sont les possibilités techniques de cultures ? Quelle part pour le « multi-usage dans la suite des études » ?

**Bertrand SAUGUES :** Sur les ZRE/ZPR les prélèvements d'eau potable sont de 6Mm3 par an, les prélèvements industriels de 1,7Mm3. Sur les seules périodes de tension (période d'irrigation) ces volumes cumulés sont de l'ordre de 10% des prélèvements agricoles. En substituer la moitié représenterai donc 5% du volume transité par les ouvrages HPR. Les éventuels usages non agricoles ne sont pas dimensionnants à ce stade du projet.

**André BERNARD :** Agronomiquement ce territoire est apte à une grande diversité de cultures. Jusque dans les années 90 la tomate, le melon, l'asperge étaient répandues avant que la vigne ne s'impose. Valréas était un important centre pour la tomate. Aujourd'hui des industriels souhaitent rapatrier certaines productions légumières menacées par le climat au Maroc ou en Espagne. Les progrès de la

mécanisation redonnent de la compétitivité à la production française. La sécurisation de l'accès à l'eau est cependant indispensable.

**Sandrine ROUSSIN** : Que serait ce territoire sans agriculture ?

**François GORIEUX** : Hors agriculture on pense eau potable, il faut aussi penser milieux naturels. Leur part c'est le débit réservé. Nous avons des masses en déséquilibre, ce qui va rester au milieu naturel est un élément majeur.

**Bertrand SAUGUES** : réduire les prélèvements dans les masses en déséquilibre est la raison d'être du projet. Dans les scénarios proposés l'agriculture cesse de prélever dans l'Aygues et l'Ouvèze et dans le miocène, partout où le projet est déployé. Ce faisant elle remplit plus que sa part de l'objectif. Suivant l'étendue du projet il est possible que les autres usages n'aient plus à contribuer aux réductions de prélèvements. Ainsi, même indirectement, c'est un projet multi-usages.

**Thierry PONCET** : Dans les volumes substituables il est important de distinguer les prélèvements de surface des prélèvements souterrains. L'étude permet de donner les éléments d'un projet de territoire. Pour le dimensionnement des ouvrages chaque casier est associé à un débit qui constituera le « droit de tirage » d'un territoire. Ces « droits de tirage seront structurants, il faudra être capable d'en assurer la gestion.

**Jean Pierre ROYANNEZ** : Sur la question du multi-usages le constat est toujours le même, les collectivités se disent favorables au projet mais aucune ne veut l'eau. Pourtant ce sont les collectivités qui vont profiter des volumes libérés par l'agriculture

La suppression de tous les prélèvements dans le périmètre du projet pose la question de l'adhésion pour les préleveurs individuels, particulièrement pour ceux qui ont fait des investissements récents.

Si on réalise le projet en plusieurs étapes, comment financera t'on le surdimensionnement initial ? comment repartira t'on la contribution entre les usagers initiaux et ceux qui se raccorderont plus tard ?

Le scénario B qui dessert très peu la Drôme n'est pas acceptable

**Sandrine ROUSSIN** : confirme que les élus de la Chambre d'agriculture de la Drôme ne pourront pas s'associer au choix éventuel du scénario B

**Bertrand SAUGUES** : La phase 4 de l'étude « récupération des coûts » doit répondre à la question de la répartition du coût entre usagers

**Thierry DEVIMEUX** : quelle est la part relative de surfaces dans la Drôme et dans le Vaucluse ?

**Julien LECOLLINET** : nous avons le détail branche Nord/Branche Sud mais le détail par département n'a pas été fait. Il sera fait pour la phase 3

**Christian MOUNIER** : Le département se positionne sur ce projet par solidarité départementale, il est souhaitable que, comme pour les projets actuellement conduits au sud, le reste à charge soit de 15% à répartir entre usagers et EPCI.

**André BERNARD** : Il faut travailler pour faire accepter la mobilisation du FEDER sur les projets hydrauliques. Les Collectivités locales vont, avec l'IFER, percevoir de nouvelles recettes en partie liées à la production photovoltaïque en milieu agricole, cela rend d'autant plus légitime leur participation.

**Thierry PONCET** : Le projet de loi d'orientation agricole (article 18) doit permettre une intervention accrue des départements sur la question de l'approvisionnement en eau. C'est un point important car

la loi NOTRE avait cassé des dynamiques. Ça va permettre de remettre le Conseil Départemental au centre du jeu.

**Bertrand SAUGUES** : nous prenons note de ces informations qui seront utile à la phase 2 « analyse juridique » en cours

**Thierry SUQUET** : Propose de retenir les 4 scénarios présentés, à évaluer leur efficacité et l'impact pour la collectivité de manière à les comparer et pouvoir faire un choix au mois de juin.

**Bertrand SAUGUES** : Les 4 scénarios sont validés

**Bertrand SAUGUES** : remercie les participants et les informe de la mise en ligne ce jour du site internet [www.projethpr.fr](http://www.projethpr.fr) ou est notamment disponible toute la documentation du projet, y compris antérieure à la maîtrise d'ouvrage SID/ASA

**Addendum :**

- Par mail consécutif à la diffusion du CR Mme PICARD demande que soit précisé que le Conseil Régional AURA ne s'engagera pas sur le Scénario B (variante avec desserte Nord réduite)
- Prochain COFIL le 14 juin après midi (horaire et lieu à préciser)

**Rédaction** : Bertrand SAUGUES, bsaugues-hpr@canaldecarpentras.com